



# TALLOIRES-MONTMIN

LAC D'ANNECY - MASSIF DE LA TOURNETTE

FRANCE

ARR.POL n° 16-2019

## ARRETE DU MAIRE

Le Maire de TALLOIRES-MONTMIN,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-28 / L 2112-1 / L 2112-2 / L 2113-2 relatifs aux pouvoirs de police du maire,

**Vu** le code de la route et notamment son livre IV,

**Vu** la demande présentée par l'entreprise ARTPP, en vue de réaliser une intervention de curage sur la remise en état des tampons fonte de collecteurs appartenant au SILA sur la commune de Talloires-Montmin

**Considérant** que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de règlementer la circulation sur le secteur concerné

## ARRETE

**Article 1** : Entre le mercredi 20 février et jeudi 28 février 2018, pendant une demi-journée sur la départementale 42 sur le hameau de Verel, ainsi que sur Chemin de Verel dessous, Chemin de la Sauffaz, Chemin de Sous Ponay, Chemin de la Pirraz. La circulation sera alternée manuellement par l'entreprise ARTPP ou par feux tricolores afin de permettre à celle-ci d'effectuer une intervention sur la remise en état des tampons fonte de collecteurs

**Article 2** : La signalisation et le balisage du chantier seront mis en place et entretenus par la société chargée des travaux.

**Article 3**: Mr le Brigadier de police municipale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4** : Copie de cet arrêté sera transmis pour information :

- à société « ARTPP »
- à Mr le Commandant de gendarmerie de FAVERGES,
- Monsieur le Procureur de la République et affiché en mairie

Fait à TALLOIRES-MONTMIN,  
Le 20 février 2019

Jean FAVROT,  
Maire.



MAIRIE

27 rue André Theuriet - 74290 TALLOIRES-MONTMIN  
Tél : 04 50 66 76 54 Fax : 04 50 60 77 73 mail : commune@talloires.fr  
Site internet : www.talloires.fr